

### 1.3. Les grands types de paysages de la Région wallonne

#### Méthodologie de lecture géographique

*Ce chapitre expose d'abord les principes d'une méthode de **lecture géographique du paysage**.*

Ces principes sont ensuite appliqués successivement aux **paysages ruraux** et à des **paysages de centres urbains** de Wallonie.

Pour chaque cas, un outil de travail sur le terrain -sous forme d'une grille de lecture spécifique- est proposé. Chaque grille est accompagnée d'une **typologie\*** commentée des lieux, exhaustive pour les lieux ruraux, exemplative pour les lieux urbains. Ces typologies sont construites au départ d'observations systématiques répétées de paysages wallons. Elles constituent un outil d'interprétation des paysages.

Les typologies rurale et urbaine sont formalisées à la fin de chacune des deux parties sous forme d'une **synthèse cartographique**.

*Le lecteur trouvera dans ce chapitre un certain nombre d'éléments paysagers caractéristiques des lieux wallons, éléments patrimoniaux porteurs d'identité culturelle.*

#### 1.3.1. Lecture géographique du paysage

Lorsqu'il tente d'identifier une structure spatiale, le géographe cherche dans le paysage les éléments qui caractérisent un lieu. Bien que l'image que le paysage donne du lieu ne soit qu'une vision partielle et subjective de la réalité, la perception géographique du lieu s'appuie sur la lecture de ce paysage : à une phase de reconnaissance des signes succède une phase de décodage, de recherche de sens. Le géographe lit le paysage comme un texte dont les mots et les phrases sont les traces imprimées à la surface de la terre des comportements spatiaux des hommes d'aujourd'hui et d'hier.

La lecture géographique du paysage procède à la fois de l'approche inductive et de l'approche déductive. Parce qu'il est avant tout un homme, le géographe regarde le paysage à travers ses filtres affectifs et culturels et décode ses constats de manière subjective. A cette approche personnelle et spontanée, il convient de conjuguer une approche scientifique objective; en appliquant au paysage une grille de lecture élaborée à partir des modèles d'organisation spatiale connus, le géographe **teste en définitive l'appartenance d'un lieu à un modèle spatial**.

Parce qu'elle peut aider chacun à analyser le paysage, seule la phase descriptive de l'analyse géographique d'une structure spatiale est présentée ici. Cette phase conduit le géographe de l'observation du paysage à la description du lieu perçu en répondant aux quatre questions suivantes :

1. quels sont les éléments constitutifs du lieu ?
2. quelles sont leurs caractéristiques morphologiques et, par induction, fonctionnelles ?
3. comment classer ces éléments en composantes paysagères ?
4. comment ces éléments/composantes sont-ils localisés les uns par rapport aux autres ?

Grâce aux réponses que l'observation systématique du paysage apporte à ces questions, le géographe peut établir la structure spatiale apparente de chaque lieu perçu en s'aidant de représentations graphiques telles que : photographies, croquis paysagers, coupes

schématiques (transects) et vues zénithales\* synthétiques (cartes schématiques). Conscient du caractère partiel des informations fournies par un paysage, il doit veiller à multiplier ses visions paysagères en se déplaçant dans le lieu.

Par le biais de ses observations répétées sur des lieux différents, le géographe établit des structures spatiales moyennes de référence qui permettent une partition de l'espace en zones paysagères homogènes.

A ce stade, seule la phase descriptive de l'analyse d'une structure spatiale est réalisée puis est replacée dans son cadre évolutif; son explication exige un long travail d'investigation qui n'est pas abordé ici.

#### 1.3.2. Paysages ruraux

Le paysage rural traduit les rapports, parfois fort anciens, entre l'homme et la nature. Depuis qu'il est sédentaire, l'homme a modifié son environnement naturel. Il l'a marqué de sa culture en y construisant son habitat et en y défrichant des terres capables d'assurer sa subsistance.

L'organisation spatiale de la campagne traduit plus un système de pensée, des croyances, une manière d'assurer sa subsistance et une conception de la vie sociale que l'adaptation stricte d'une société à son environnement naturel. Bien sûr, la culture des hommes a évolué de génération en génération, mais ces changements n'ont jusqu'aujourd'hui pas remis en cause la trame spatiale conçue à l'origine.

Vouloir comprendre le paysage rural c'est s'obliger à une double lecture du territoire rural.

D'une part, il faut lire les **composantes naturelles** et les **composantes culturelles** de ce territoire comme les éléments d'une structure résultant des **interrelations** entre l'homme et la nature. D'autre part, dans une perspective dynamique, il faut rechercher dans le passé, les logiques initiales des comportements qui ont créé la trame territoriale de base; il faut repérer les mutations qui, à telle ou telle époque, ont inscrit de nouvelles options dans les

structures spatiales originelles; il faut mener une réflexion prospective sur base des tendances dégagées.

### 1.3.2.1. **Clés de lecture du paysage rural et description d'un lieu**

Les éléments qui caractérisent un paysage rural peuvent être regroupés en cinq composantes principales : le **relief**, l'**hydrographie**, l'**affectation des sols non bâtis**, l'**habitat** et les **infrastructures**. Dans la perspective globalisante de la lecture géographique, ces composantes ne sont pas des catégories cloisonnées. Elles servent de première clé de tri lors de l'inventaire des constats suscités par la perception du paysage rural. Elles doivent être saisies dans les caractéristiques morphologiques et, par induction, fonctionnelles, de leurs éléments constitutifs (cfr. § 1.3.2.3.).

Pour identifier l'organisation spatiale du lieu observé, il faut combiner ces éléments et faire apparaître les positions qu'ils occupent les uns par rapport aux autres dans l'espace (**localisations relatives**). Ainsi seront mises en évidence les structures spatiales élémentaires que ces éléments constituent.

#### 1° Le relief

La description du relief implique l'identification de formes de relief à des échelles différentes :

- une **forme générale** (plaine, bas-plateau,...) qui définit la morphologie du sol à l'échelle régionale;
- une ou plusieurs **formes secondaires** (convexe : colline, butte; concave : dépression, vallée) qui s'inscrivent dans la forme générale et définissent la morphologie locale du sol;
- des **formes tertiaires** (inscrites dans les formes secondaires), les versants, qui par leur déclivité conditionnent l'établissement des hommes et le développement de leurs activités.

La morphologie de chaque forme doit être décrite de manière à faire apparaître clairement les sites favorables ou défavorables à l'homme.

Les différentes formes de relief s'inscrivent les unes dans les autres et définissent par leurs orientations, leurs altitudes relatives et leurs déclivités, le relief du lieu. La mise en évidence de leurs localisations relatives est dès lors fondamentale pour caractériser la géomorphologie locale.

#### 2° L'hydrographie

Dans nos régions, les eaux de ruissellement convergent rapidement vers les points bas du relief où elles se concentrent en un écoulement linéaire et permanent : le **cours d'eau**. Chaque cours d'eau occupe dans le fond d'une vallée, un espace (son lit) qui varie en fonction des fluctuations de son débit. La description d'un cours d'eau doit dès lors s'intéresser non seulement aux caractéristiques de l'écoulement à un moment donné (largeur du lit, vitesse d'écoulement,...) mais aussi aux variations de celui-ci dans le temps (régime, lit mineur - lit majeur,...). L'écoulement linéaire peut-être freiné à certains

endroits par des obstacles naturels ou artificiels et développer des **plans d'eau** dont la description doit également être envisagée.

Le ruissellement des eaux de surface est indissociable de la morphologie du sol. Une fois leurs caractéristiques décrites, il faut localiser les cours d'eau et les plans d'eau par rapport aux vallées dans lesquelles ils s'écoulent et se développent, mais aussi les uns par rapport aux autres en précisant la structure des réseaux hydrographiques qu'ils constituent.

#### 3° L'affectation des espaces non bâtis

La description de l'affectation des sols non bâtis s'intéresse d'abord aux parcelles agricoles, les **champs** et les **prairies** qui, par la superficie qu'ils occupent en dehors du village, dominent le paysage :

- types de cultures (céréales, fourragères, ...) ou types de prairies (pâtures, prés de fauche,...);
- caractéristiques du parcellaire (forme, taille, ...);
- limites (parcelles encloses, non encloses, ...);
- localisation par rapport au relief, à l'hydrographie, à l'habitat et à la voirie.

Ensuite, il faut décrire les zones arborées. Principalement les **bois** et les **forêts**, mais parfois aussi les **rangées d'arbres** voire les **arbres isolés** :

- espèces dominantes (feuillus, conifères);
- tailles ou âges des arbres (taillis, futaie, ...);
- dimensions et formes des zones arborées (bosquet, bois, forêt, ...);
- lisières (géométriques, non géométriques, ...);
- localisation par rapport au relief, à l'hydrographie et à l'habitat.

Les parcelles proches de l'habitat, souvent directement liées aux bâtiments doivent également être caractérisées :

- jardins potagers, jardins d'agrément, ...;
- vergers de hautes tiges, vergers de basses tiges, ...;
- tailles des parcelles;
- limites (haies, murs, clôtures, ...);
- localisation par rapport à l'habitat et à la voirie.

#### 4° L'habitat

La description de l'habitat commence par l'établissement d'une typologie des bâtiments ruraux : **maisons, fermes, bâtiments publics, église et chapelles, bâtiments industriels**, ...

Une fois la typologie établie, la morphologie de chaque type de bâtiment doit être décrite : le travail se fait à partir de la description d'un bâtiment pris comme échantillon d'une catégorie. La morphologie permet d'induire à la fois la ou les fonctions (présentes et parfois passées) du bâtiment ainsi que l'époque de sa construction (architecture traditionnelle, industrielle ou postindustrielle). Chaque ensemble défini sera ensuite localisé par rapport aux autres ensembles mais aussi par rapport à la voirie, au relief, à l'hydrographie et à l'espace agricole et forestier. Il sera ainsi replacé dans son contexte paysager global.

Grille de lecture géographique d'un paysage rural					
DEMARCHES	Critères d'observation		Eléments	Caractéristiques morphologiques et/ou fonctionnelles	Localisation relative
	Composantes paysagères				
OBSERVATION	Relief		Forme générale		
			Formes secondaires		
			Versants		
	Hydrographie		Cours d'eau		
			Plans d'eau		
OBSERVATION	Affectation		Champs		
			Prairies		
			Bois, forêt		
			Jardins, vergers		
OBSERVATION	Habitat		Maisons type 1		
			Maisons type 2		
			Fermes type 1		
			Fermes type 2		
			Bâtiments publics		
			Eglise, chapelles		
			Bâtiments industriels		
OBSERVATION	Infrastructures		Rues		
			Routes		
			Chemins, sentiers		
			Autres		
INDUCTION	Site				
	Auréole villageoise				
	Finage				

## 5° Les infrastructures

Souvent discrète dans le paysage rural, la voirie n'en est pas moins un élément fondamental pour caractériser l'organisation spatiale d'un lieu :

- typologie de la voirie (**rues, routes, chemins, sentiers, ...**);
- tracé, revêtement, équipements,... et par induction fonctions et âge;
- localisation par rapport aux éléments naturels (relief, hydrographie,...) et structure du réseau viaire.

Les autres infrastructures (artisanales, industrielles, sportives,...) doivent également être caractérisées et localisées.

Pour qui n'y est pas familiarisé, ce travail de description des éléments du paysage rural exige le recours à des outils auxiliaires. Ces outils fournissent à la fois les concepts et les démarches permettant de décrire et d'interpréter les éléments du paysage. (cfr. Publications du CEFOTGEO/FUNDP, D. BELAYEW et al, 1994 et 1995)

### 1.3.2.2. Structures spatiales de base

A ce stade, seule la connaissance de modèles d'organisation spatiale du territoire rural constitue une aide efficace à la structuration des éléments dans l'espace. **En Wallonie, un modèle spatial est dominant : la structure agraire de « campagne »**, le plus souvent appelée *openfield*\* dans la littérature scientifique.

Les campagnes wallonnes ont un principe d'organisation spatiale de base commun, le modèle d'*openfield*. Cette structure agraire de champs ouverts ou de campagne est majoritaire en Europe centrale. Elle est caractérisée par le groupement de l'habitat en village. Une couronne de jardins, de vergers et de petites pâtures enclos (le meix lorrain) ceinture le village et forme avec les bâtiments l'auréole villageoise. A l'extérieur, c'est le domaine des champs non enclos, plus rarement des prairies, qui s'étend à la lisière de la forêt et aux bois résiduels. Cet ensemble de terres exploitées traditionnellement par la communauté villageoise porte le nom de finage\*.

L'auréole villageoise et le finage constituent le fondement de l'identité culturelle de la communauté villageoise. Ils sont la trace des choix qui ont guidé les hommes dans leur appropriation de l'espace. Les ressources et les contraintes naturelles locales ont en effet obligé les hommes à adapter leurs principes d'aménagement.

Les paysages ruraux wallons ont ainsi une parenté structurale. Leurs diversités, qui frappent avant tout l'observateur, sont plus le reflet du contexte naturel dans lequel les hommes ont agi que la manifestation d'une conception différente de la maîtrise de l'espace. Ils permettent d'induire des structures spatiales de base.

La structuration du paysage rural wallon passe par l'identification de trois structures spatiales de base qui, par leurs combinaisons, construisent l'organisation spatiale du lieu: **le site, l'auréole villageoise et le finage.**

### 1° Le site

L'approche la plus classique est celle du site, le donné naturel de départ dont les hommes ont dû tenir compte pour concevoir leur aménagement de l'espace. Le point de vue adopté par le géographe est anthropocentré : quelles ressources le site peut-il offrir à l'homme, quelles contraintes lui impose-t-il ?

Décrire le site, c'est avant tout faire apparaître les caractéristiques géomorphologiques du lieu. C'est décrire les formes du relief (cfr. ci-avant) : celles qui définissent les surfaces planes ou inclinées, hautes ou basses qui peuvent ou non constituer des assises à l'établissement des hommes. C'est repérer les eaux (cfr. ci-avant) : celles qui peuvent être nuisibles (zones inondables, marécages), celles qui sont indispensables (sources, eaux potables, plans d'eau, force hydraulique). C'est surtout identifier les écosystèmes, les zones qui par la combinaison de leur végétation, de leur faune, de leur relief, de leurs eaux, de leur sol et de leur microclimat constituent les portions du lieu les plus favorables ou les plus hostiles à l'homme.

### 2° L'auréole villageoise

La trame naturelle étant fixée, le regard se porte sur le centre de l'espace culturel, le cœur social et économique du lieu : l'auréole villageoise. Lire ses caractéristiques dans le paysage, c'est s'intéresser prioritairement à la distribution spatiale de l'habitat.

L'analyse rétrospective permet, pratiquement partout, de retrouver un noyau d'habitat traditionnel groupé. Mais autour de ce noyau originel, les bâtiments ont pris parfois une disposition telle qu'il est difficile d'encore parler aujourd'hui d'habitat groupé.

Quoiqu'il en soit, il faut établir une typologie de l'habitat basée à la fois sur ses caractéristiques morphologiques (architecture traditionnelle, architecture contemporaine,...) et sur ses caractéristiques fonctionnelles (fonction agricole, fonction résidentielle, ...). Il faut ensuite décrire la distribution spatiale des types d'habitat ainsi définis.

Lorsqu'il y a un village, sa forme (village en tas, village-rue,...) et ses parties constitutives (noyau traditionnel, extensions) doivent être mises en évidence. L'implantation des bâtiments par rapport à la voirie et par rapport aux parcelles dans lesquelles ils ont été construits est aussi une facette à prendre en compte pour caractériser les différentes unités d'habitat. Dans tous les cas, on s'attache à reconstituer la genèse de la distribution spatiale de l'habitat en cherchant dans le paysage la localisation relative des différentes générations de bâtiments.

Pour le village pris globalement ainsi que pour chaque ensemble d'habitat défini, on décrit le site dans lequel les bâtiments s'inscrivent : village de bas de versant d'adret\*, noyau traditionnel sur une terrasse au bas du versant, extensions contemporaines en fond de vallée par exemple.

La description de l'auréole villageoise peut ainsi paraître fort longue, elle constitue un maillon fondamental à la compréhension de l'occupation du site par les hommes. A sa description succède celle du finage.

### 3° Le finage

Le finage regroupe l'ensemble des terres exploitées traditionnellement par la communauté villageoise : les champs, les prairies, la forêt. Jusqu'au milieu du 19<sup>e</sup> siècle, c'est le domaine quasi exclusif des champs de céréales non enclos. Les prairies sont rares, elles restent cantonnées dans les fonds de vallées. La forêt, souvent moins étendue qu'aujourd'hui, forme un ourlet autour des labours et marque la limite entre deux finages voisins.

Mais, depuis la fin de l'ancien régime, les contraintes communautaires qui garantissaient l'exploitation collective des terres se sont assouplies pour disparaître ensuite complètement. Ces mutations du mode d'exploitation des terres conjuguées aux progrès techniques et aux transformations structurelles de l'agriculture, ont profondément modifié les paysages du finage.

Aujourd'hui, la description du finage s'intéresse prioritairement aux terres à vocation agricole stricte. La forêt devenue domaine exclusif de la sylviculture et des loisirs n'entre pratiquement plus en ligne de compte.

L'affectation des sols est un des principaux indicateurs paysagers des caractéristiques actuelles du finage. Le rapport parcelles agricoles/forêt révèle son orientation économique. Le rapport champs/prairies et les types de cultures que portent les champs indiquent la vocation agricole des exploitations : cultures, mixte, élevage.

Le dessin parcellaire\* raconte l'évolution des techniques agricoles et les mutations dans le régime des propriétés. Il montre également les changements intervenus dans l'orientation de la production agricole : traces d'anciens champs, d'anciennes pâtures,...

Le paysage met aussi en exergue le rôle joué par la nature dans le choix des affectations. L'étagement des

prairies, des champs et de la forêt sur les versants permet de se faire une idée des aptitudes pédologiques de chaque niveau.

Enfin, le réseau viaire (infrastructures) développé dans le finage doit être pris en compte. Il définit le canevas sur lequel s'organisent les parcelles. Par les limites qu'il constitue, il est encore parfois le témoin de pratiques disparues : chemins marquant les limites des trois soles\* du régime d'assolement triennal...

Le cas d'Ermeton-sur-Biert (Mettet), présenté en annexe, a été sélectionné pour montrer comment décrire l'organisation spatiale d'un lieu à partir de la lecture de ses paysages. La structuration de l'espace s'appuie sur différents outils : la représentation d'un paysage type (photographie panoramique et croquis paysager), l'application de la grille de lecture géographique à plusieurs paysages représentatifs du lieu, la réalisation d'un transect et d'une vue zénithale (carte schématique) et la description du site, de l'auréole villageoise et du finage.